

SUPPLÉMENT DE L'AIP CANADA 50/23

TRAVAUX D'AÉRODROME – AÉROPORT INTERNATIONAL DE CRANBROOK/ROCHEUSES CANADIENNES (CYXC)

Introduction

L'aéroport international de Cranbrook/Rocheuses canadiennes compte entreprendre un projet de réfection de son balisage lumineux de bord de piste et de bord voie de circulation, et de sa signalisation de terrain d'aviation.

Les travaux se dérouleront en une phase, du 21 août 2023 au 31 octobre 2023. Pendant cette période, les zones de travaux décrites ci-dessous pourraient faire l'objet de fermetures par NOTAM de plusieurs semaines (aucune fermeture continue n'est à prévoir).

Validité

- Du 21 août 2023, 1200 UTC (0600 HAR), au 31 octobre 2023, 0000 UTC (1800 HAR)

Utilisation des NOTAM et du présent supplément de l'AIP

Les NOTAM servent à gérer les changements temporaires de courte durée apportés aux renseignements aéronautiques. Les suppléments de l'AIP servent à gérer les changements temporaires de longue durée apportés aux renseignements aéronautiques.

Un NOTAM en vigueur supplante toute information que renferme le présent supplément de l'AIP.

Les modifications qui sont apportées au présent supplément de l'AIP par un NOTAM y seront incorporées, puis le NOTAM sera annulé.

Légende




	Application ou symbole	Couleur
Fermé		Rouge
Piste disponible pour circulation au sol seulement		Orange
Zone de travaux		Gris

Figure 1 : Légende standard des graphiques et autres images illustrant les activités de construction aux aérodromes.

Phase 1

Période des travaux

- Du 21 août 2023, 1200 UTC (0600 HAR), au 31 octobre 2023, 0000 UTC (1800 HAR)

Illustration des zones de travaux

Phase 1

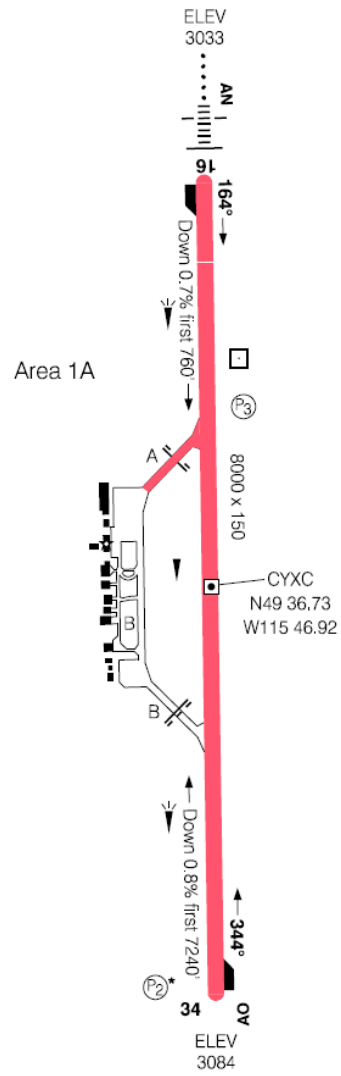


Figure 2 : Zone de travaux 1A

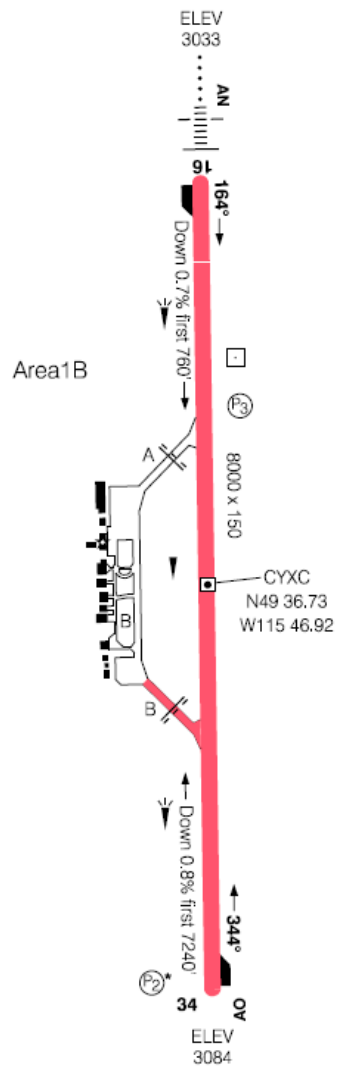


Figure 3 : Zone de travaux 1B

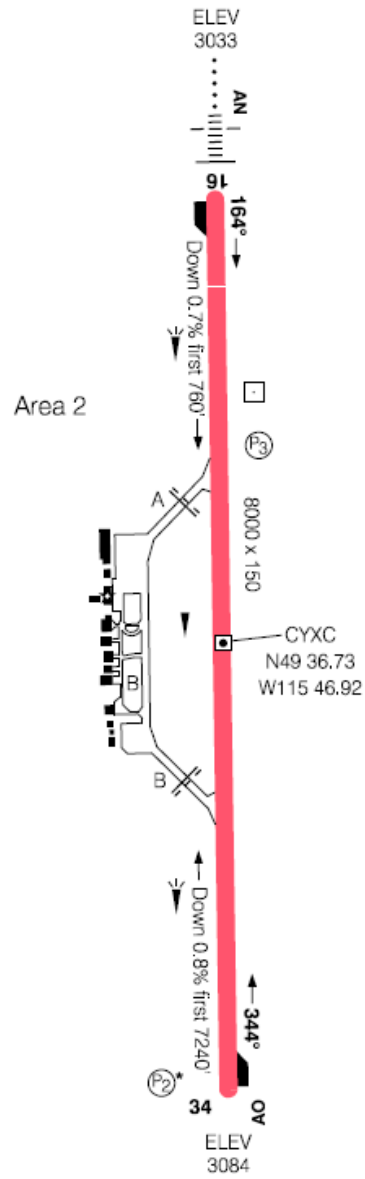


Figure 4 : Zone de travaux 2

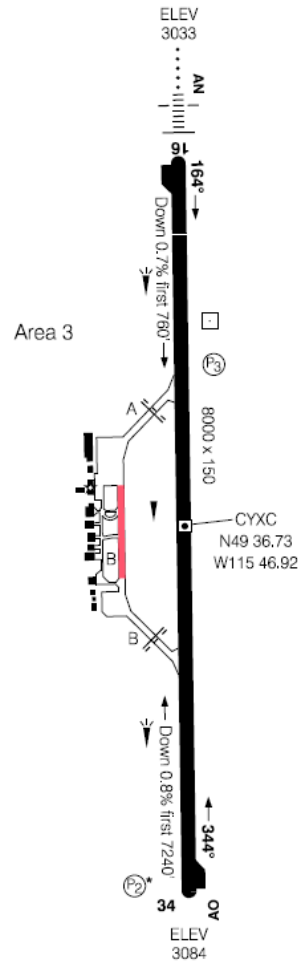


Figure 5 : Zone de travaux 3

Zones fermées et restrictions

Zone 1A :

- Piste 16/34 fermée sauf pour les services forestiers, les vols réguliers et les vols MEDEVAC, moyennant un avis préalable (PNR) de 30 minutes
- Voie de circulation A fermée

Zone 1B :

- Piste 16/34 fermée sauf pour les services forestiers, les vols réguliers et les vols MEDEVAC, moyennant un PNR de 30 minutes
- Voie de circulation B (entre la limite nord des services forestiers et la piste)
 - Fermeture la nuit, de 0300 UTC (2100 HAR) à environ 1100 UTC (0600 HAR)
 - Disponible pour services forestiers uniquement, moyennant PNR de 30 minutes, de 2330 UTC (1730 HAR) à 0300 UTC (2100 HAR)

Zone 2 :

- Piste 16/34 fermée sauf pour les services forestiers, les vols réguliers et les vols MEDEVAC, moyennant un PNR de 30 minutes

Zone 3 :

- Voie de circulation B (entre la limite nord des services forestiers et l'aire de trafic principale) fermée sauf pour locataires voisins, moyennant un PNR de 15 minutes

Zones rouvertes

- S.O.

Procédures opérationnelles pendant la période des travaux

- S.O.

Procédures aux instruments – Changements temporaires de longue durée (3 mois ou plus)

- Se reporter aux NOTAM

Changements physiques apportés aux pistes

- S.O.

Autres dangers

- Zones fermées délimitées par des barrières basses avec feux d'obstacle ou des feux rouges sur base en caoutchouc (illustrés ci-dessous)





Renseignements supplémentaires

Aéroport international des Rocheuses canadiennes
1 – 9370 Airport Access Rd,
Cranbrook (Colombie-Britannique)
V1C 7E4
A l'attention de : Jamie Roche, gestionnaire des opérations

Tél. : 250-426-7913
Courriel : roche@cranbrook.ca

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Chris Bowden'.

Chris Bowden
Directeur, Gestion de l'information aéronautique et Opérations aériennes